GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Représentation permanente auprès de
l'Office des Nations unies et des autres
organisations internationales à Genève

**56ième session du Conseil des Droits de l'Homme**

**Point 3 – Débat annuel sur les impacts négatifs du changement climatique**

Intervention de S.E.M. Marc Bichler, Représentant permanent du Luxembourg

1ier juillet 2024

Monsieur le Président, Madame la Vice-Présidente,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

Le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution constituent d'énormes menaces pour notre planète vivante et ses habitants. Les personnes et les habitats les plus vulnérables sont touchés le plus durement. Les inégalités montent en flèche, ce qui nuit profondément à nos économies, aux droits humains et à la démocratie elle-même.

Ce n'est qu'ensemble – en dépassant la conception du monde et des droits comme un jeu à somme zéro – que nous pourrons mieux préparer nos populations contre les phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus nombreux et outiller les communautés les plus vulnérables à améliorer leur résilience, notamment en termes socio-économiques.

L'impact désastreux de la crise climatique aggrave les défis préexistants comme l'insécurité alimentaire et les discriminations. Établir des comptes pour les dommages causés à l'environnement contribuera à réaliser le droit à un environnement propre, sain et durable qui commence à faire l'objet de jurisprudence dans certains pays et cours de justice internationales.

Le Luxembourg salue le concept d'économie des droits humains présenté par le Haut-Commissaire, qui met l'économie au service de l'humanité et non l'inverse. Les systèmes économiques et financiers mondiaux doivent respecter et aider à réaliser les obligations internationales en matière de droits humains.

Enfin, pour réaliser l'Agenda 2030 et une transition juste, l'accès aux financements adéquats est indispensable et devra passer par une réforme de l'architecture financière internationale et le développement d'outils de financement véritablement durables. Il n'y a pas de développement durable sans financement durable du développement !

Je vous remercie.

(254 mots – temps de parole 1 min 30 s)